



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE MONT-BLANC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Mont-Blanc, présidée par Monsieur le maire Jean Simon Levert et tenue le 8 septembre 2025, à 18h, par voie de visioconférence.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Jean Simon Levert, maire
 Madame Anne Létourneau, conseillère
 Monsieur Alain Lauzon, conseiller
 Monsieur Réal Tourigny, conseiller
 Madame Carol Oster, conseillère

SONT ABSENTS Monsieur Guy Simard, conseiller
 Monsieur Michel Bédard, conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS Monsieur Matthieu Renaud, directeur général
 Madame Caroline Fouquette, directrice générale adjointe par
 intérim

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Sous la présidence de Monsieur Jean Simon Levert, la séance spéciale est ouverte à 18h.

RÉSOLUTION 13121-09-2025
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par Madame la conseillère Carol Oster :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE**
3. Embauche au poste de directrice de la trésorerie
4. **LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 13122-09-2025
EMBAUCHE DE MADAME VALÉRIE GRÉGOIRE-CHARRON AU POSTE DE DIRECTRICE DE LA TRÉSORERIE

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur de la trésorerie est vacant depuis le 8 août 2025;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général recommande l'embauche de Madame Valérie Grégoire-Charron.

Il est proposé par Madame la conseillère Anne Létourneau:



No de résolution
ou annotation

DE PROCÉDER à l'embauche de Madame Valérie Grégoire-Charron au poste de directrice de la trésorerie à compter de la date prévue à son contrat de travail;

DE FIXER le salaire annuel de Madame Grégoire-Charron conformément au contrat de travail et à la Politique concernant les conditions, avantages et rémunération du personnel cadre permanent en vigueur;

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de travail à intervenir entre les parties.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Matthieu Renaud, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Matthieu Renaud

RÉSOLUTION 13123-09-2025
LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Réal Tourigny de lever la présente séance spéciale à 18h02.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

Jean Simon Levert
Maire

Matthieu Renaud
Directeur général et greffier-trésorier